

Élections CMCAS

du 18 au 22 novembre 2021



© Charles Crié / CCAS

Un vrai moment de démocratie nous est proposé pour une question toute simple, mais exaltante, à laquelle chacun d'entre nous est appelé à répondre : que voulons-nous faire avec notre salaire socialisé pour les 4 prochaines années ? Ne laissons personne d'autre décider à notre place.

TOUT TRAVAIL MÉRITE SALAIRE

Comme son nom l'indique, le salaire socialisé est un bien commun à tous les salariés des Industries Électriques et Gazières ; il est une part des richesses créées par le travail de tous les actifs, mais aussi grâce aux retraités qui ont bâti des entreprises performantes. A l'origine, le montant du salaire socialisé représentait 1% minimum des ventes des énergies, électricité et gaz. Les directions et les gouvernements successifs, et à présent le patronat de la branche, n'ont eu de cesse de rogner sur cet acquis social en minimisant les moyens humains et financiers mis à disposition des Activités Sociales et de solidarité. Nous estimons à 30% la baisse de la dotation financière et à 50% les moyens humains.

Cependant, sachons bien apprécier les 380 millions d'euros de la dotation annuelle aux Activités Sociales ainsi que la pérennisation de l'article 25 du statut national qui affirme le rôle plein et entier des salariés dans la gestion de leur salaire socialisé. Ceci n'est pas le fait d'une condescendance patronale, mais bel et bien le résultat d'un rapport de force

créé par les salariés, avec leurs organisations syndicales, face à la volonté réactionnaire de remettre en cause des pans complets du statut national. Dans un sens comme dans l'autre, rien n'est jamais définitivement impossible ; il est toujours envisageable de regagner des moyens à la hauteur des besoins, comme il se pourrait qu'une nouvelle régression sociale menace nos droits. Tout dépend des revendications et de la détermination à les faire aboutir.

Ne nous méprenons pas, ce salaire socialisé n'a pas vocation à compenser la baisse du pouvoir d'achat et les inégalités salariales, cela relève d'un autre combat revendicatif tout aussi essentiel. La finalité principale de notre salaire socialisé est de permettre à tous d'avoir réellement droit aux vacances, aux loisirs, aux activités physiques et sportives, à la culture sous toutes ses formes, à la santé et à la prévoyance, sauf à en décider autrement par le vote.

UN SYSTÈME PLEINEMENT DÉMOCRATIQUE À L'ŒUVRE DEPUIS 75 ANS, et pas une ride !

La CCAS, le comité de coordination des CMCAS et les 69 CMCAS avec leurs nombreuses structures de proximité, les SLVie, concernent plus de 670 000 personnes (1% de la population nationale). Les 318 000 ouvriers sont appelés à désigner les conseils d'administration de la CMCAS dont ils relèvent. Les organisations syndicales vont présenter des listes de candidats au mandat d'administrateur de la CMCAS. En fonction du résultat des votes, chacune des listes aura un nombre de sièges proportionnel à leur score électoral. Par la compilation des résultats de chaque CMCAS, une représentativité nationale des organisations syndicales sera déterminée pour la répartition des sièges au conseil d'administration de la CCAS et au comité de coordination des CMCAS.

Ce principe électoral, la représentation à la proportionnelle, est essentiel, transparent et équitable, mais il n'est pas suffisant pour la réussite totale de la démarche démocratique. Le plus important est le débat sur des projets, la réflexion, la discussion à partir des besoins, des propositions individuelles et collectives. Quel bilan établir sur le mandat écoulé ? Quelles orientations nouvelles ou à confirmer ? Comment les réaliser ?

Faire des choix nécessite d'approfondir la réflexion et le débat sur les problèmes rencontrés dans la vie quotidienne,



© Julien MILLET / CCAS

sur les attentes pour une vie meilleure et épanouie. Aucun sujet n'est à priori écarté. Vivant dans une société dont ils connaissent tous les aspects, les salariés et leurs familles peuvent trouver des réponses originales et efficaces dans les Activités Sociales.

Débatte et décider collectivement des orientations est une façon positive de participer à une campagne électorale, à la différence de nombreuses élections politiques majeures où le vote sanction et le choix de la moins mauvaise solution prédominent souvent lors de ces échéances qui brillent par des abstentions record. Toutefois, le réalisme et le sens des responsabilités doivent être observés dans la campagne électorale ; la situation des entreprises et la politique énergétique du pays exercent une influence déterminante sur l'avenir des Activités Sociales. Difficile de revendiquer le progrès social pour les salariés et leur famille, et laisser par ailleurs l'ultralibéralisme casser EDF (et GDF) et le service public.

Les élections passées, les conseils d'administration (CCAS et CMCAS) ont à mettre en œuvre les projets pour lesquels ils ont été élus ; les assemblées générales qui jalonnent la mandature sont des points d'étape permettant d'apprécier la pertinence du programme et de valider, ou pas, la bonne exécution des orientations.

Outre le respect des engagements électoraux, le conseil

d'administration a l'obligation de gérer une dotation financière et de répartir des budgets entre les différentes activités proposées par les SLVie et, sur demande du CA, par les commissions d'activités. Les membres de ces commissions sont désignés et mandatés par les organisations syndicales en fonction de leur représentativité.

DES ACTIVITÉS SOCIALES AU SERVICE EXCLUSIF DES FEMMES, DES HOMMES ET DE LEUR FAMILLE



© Pierre Charriau / CCAS

En 75 ans d'existence, les Activités Sociales se sont considérablement diversifiées. S'il s'agissait au sortir de la Seconde Guerre mondiale d'offrir aux enfants des vacances revigorantes, une saine et copieuse alimentation, puis un accès à de vraies vacances pour toutes les familles, nous sommes parvenus aujourd'hui à la constitution d'un patrimoine social exceptionnel dont la force et le ciment sont, outre la démocratie, la solidarité, l'égalité et la tolérance. S'il est difficile de lister toutes les Activités Sociales et les actions solidaires voulues et développées par les bénéficiaires dans la CCAS et avec leur CMCAS, nous pouvons cependant citer les grands domaines d'interventions :

► **Les enfants :** lors des vacances scolaires, de nombreux séjours sont proposés sur tout le territoire, comme en proximité, pour les plus jeunes. Les thèmes sont variés et adaptés aux tranches d'âge. Dès lors, pas étonnant de constater que 15 000 de nos enfants bénéficient de vacances de qualité, une proportion supérieure à la moyenne nationale. De plus, des places réservées aux enfants de milieu défavorisé sont proposées par le Secours Populaire français. Arbres de Noël, mini séjours, mercredis vert et/ou neige sont proposés à toutes les tranches d'âge tout au long de l'année. Soutien scolaire et voyages linguistiques sont également au programme.

► **Les jeunes agents :** dès l'embauche dans les IEG, les agents sont invités à prendre des initiatives pour construire des activités à leur convenance ; maîtres d'œuvre d'événements majeurs comme le Festival des Énergies, elles et ils sont force de proposition pour des activités culturelles, sportives et festives. Comme le talent et le sens des responsabilités n'attendent pas le nombre des années, ces jeunes femmes et hommes sont les bienvenus à tous les niveaux de responsabilités.

► **Les familles :** en témoigne le patrimoine immobilier de la CCAS et les accords de partenariat avec le secteur du tourisme social, un effort prioritaire, constant et historique, est consacré au droit aux vacances des familles, en particulier l'été et l'hiver. Ce sont ainsi plus de 250 destinations qui sont proposées. Séjours à thèmes, solidaires et voyages à l'étranger complètent une offre importante de vacances familiales. Certes, on peut et on doit mieux faire, mais nous pouvons déjà constater un accès aux vacances des énergéticiens supérieur à la moyenne nationale.

► **Les pensionnés :** ils élaborent des projets spécifiques tout en contribuant activement à la vie des Activités Sociales. Des séjours adaptés, à thème, sont proposés par la CCAS tout au long de l'année, mais également des sorties à la journée et des séjours en régions qui sont construits en proximité par les pensionnés eux-mêmes, avec l'aide de la CMCAS. Des actions d'informations et de préventions sont organisées sur des sujets divers visant à une bonne vie quotidienne et/ou concernant la santé, sans jamais oublier le caractère festif et amical des rencontres.

De la naissance à la retraite, aucun bénéficiaire n'est exclu. Tous ont accès et peuvent participer aux Activités Sociales, partout et quelques soient leurs conditions physiques et financières grâce à la tarification solidaire au coefficient social, au tour de rôle et grâce à une présence en proximité des élus comme des professionnels des organismes sociaux, au plus près de la réalité des besoins. Dès lors qu'elles sont financées en tout ou partie par la dotation aux Activités Sociales (salaire socialisé appartenant à tous), les activités de la CMCAS et des SLVie sont ouvertes à tous les ressortissants du territoire.

S'il n'y a pas de restriction dans les domaines d'intervention des Activités Sociales, il existe cependant des actions prioritaires ancrées dans nos pratiques.

C'est par une connaissance fine et partagée des bénéficiaires que se sont progressivement développées et diversifiées les Activités Sociales qui touchent à tous les aspects de la vie ; la répartition très hétérogène des populations (vastes zones faiblement peuplées souvent composées de retraités ou, au contraire, des secteurs très denses, urbains, avec une forte proportion d'actifs et d'enfants) rendent parfois l'exercice difficile. Malgré les particularités, les organismes CCAS, CMCAS et SLVie doivent offrir le même niveau de qualité des Activités Sociales dans tout les champs de compétences :

■ **La santé** grâce à des partenariats avec la CAMIEG et autres acteurs du domaine et l'aide à l'adhésion à la CSMR. Il reste sans doute encore beaucoup à faire.

■ **La solidarité** au quotidien pour tous avec les aides sanitaires, sociales et handicaps est un sujet majeur pour les CMCAS et le comité de coordination ; plus de 17 000 aides de tous types sont distribuées nationalement.

Dans les CMCAS, le réseau solidaire des bénévoles a pour mission principale de tisser un lien humain et social entre les bénéficiaires souvent isolés socialement et/ou géographiquement, et la CMCAS. La connaissance des situations est essentielle pour la mise en œuvre des aides nécessaires. Il faut savoir aussi être réactif quand des événements exceptionnels surviennent, comme nous l'avons connu lors du tremblement de terre au Teil en novembre 2019.



© ASGE DA Voile

■ Dans la mesure du possible, **une restauration d'entreprise** (socialement et écologiquement responsable et de qualité) est assurée par la CCAS, là où les entreprises décident d'ouvrir un restaurant.

■ Pour compléter la protection sociale, **des offres d'assurances et de prévoyances** sont négociées par la CCAS. Cela représente près de 100 000 contrats.

Bien évidemment les domaines de prédilection des activités sociales sont ceux qui participent au bonheur, au bien-être,

■ Une attention particulière est accordée à **la culture**, à la pratique artistique, de la découverte à l'apprentissage. Tous les domaines culturels participent au développement de la sensibilité et de l'intelligence humaine. Les voyages ont aussi vocation à ouvrir les esprits sur d'autres cultures. Les tournées culturelles dans les centres de vacances, la participation aux festivals d'Avignon, de Canne, d'Angoulême, de Bourges (etc.) prouvent une volonté de popularisation auprès des bénéficiaires des moments culturels plus ou moins importants de notre pays. Avec une offre très large et souvent gratuite, la médiathèque CCAS permet d'accéder à des dizaines de milliers d'œuvres littéraires, musicales et cinématographiques. En local, les CMCAS ne sont pas en reste grâce à des accords avec les cinémas et les théâtres.

■ **Les activités physiques et sportives** sont sources de bien-être, de santé et de plaisir ; elles sont systématiquement soutenues et encouragées par les Activités Sociales. Comme pour tous les êtres humains, ces activités demeurent le loisir préféré des bénéficiaires. Dans la plupart des pays, la politique en faveur de la pratique populaire des sports est trop souvent oubliée ou méprisée au profit du sport business. En France, les activités physiques et sportives sont essentiellement portées par le secteur associatif, les collectivités locales et les comités d'entreprises. La CCAS et les CMCAS soutiennent les rencontres sportives et les sections sportives, y compris par la création de clubs Omnisports.

■ **Les initiatives festives** sont des moments importants où les bénéficiaires aiment à se retrouver. Les Activités Sociales sont là pour la réussite des fêtes qui renforcent les liens amicaux entre tous. Chaque année, les Arbres de Noël, les fêtes de la CMCAS et des SLVie sont des temps forts et essentiels de nos Activités Sociales.



© Joseph Marando / CCAS

Quand elle est participative, la démocratie se réalise au quotidien et pas seulement tous les 4 ans. C'est aussi une source de vitalité et de dynamisme.

L'implication active dans la vie des Activités Sociales, le Par et le Pour, est une forme de démocratie participative qui permet à chacun d'apporter sa contribution personnelle et originale et de profiter en retour des initiatives des autres collègues.

De la réalisation d'une activité de SLVie à l'encadrement d'un centre de vacances, en passant par les convoys d'enfants, tous peuvent apporter leur pierre à l'édifice. Les Activités Sociales favorisent l'engagement individuel et collectif des bénéficiaires et met en œuvre des formations adaptées, et de qualité, accessibles à tous pour les y aider.

Tous ces aspects originaux de nos Activités Sociales en font un modèle unique et d'une grande richesse dans une société tournée, à l'inverse, vers le libéralisme et le mercantilisme. Cependant, nos Activités Sociales ne sont pas repliées sur elles-mêmes, enfermées dans des remparts inexpugnables, bien au contraire, elles sont ouvertes au monde. En témoigne, les accords et les ententes avec un grand nombre

de collectivités locales où sont installés les centres de vacances et de loisirs, avec les organismes du tourisme social pour des échanges mutuellement fructueux, avec les acteurs de la culture, des sports et des autres comités d'entreprise... avec à la clé, des investissements, une activité économique et des emplois en proximité. Qui dit mieux ?

Enfin, et ce n'est pas un détail, nos Activités Sociales ne pourraient pas fonctionner sans les fonctionnels compétents de la CCAS. Que ce soit dans les accueils de proximité, en appui des activités, pour la constitution des dossiers, dans les restaurants et centres de vacances... ces femmes et ces hommes sont indispensables. Nous sommes très nombreux à utiliser leurs services et nous voudrions qu'il y en ait plus pour assumer toutes ces missions ; malheureusement, la dotation financière et le patronat de la branche IEG ne le permettent pas. Nous espérons que les organisations syndicales candidates à l'élection feront des propositions à ce sujet.



JE vote pour l'essentiel



**Avant le mercredi
10 novembre à 12h**

VOTE POSTAL, *envoi des éléments courant octobre*



**Du jeudi 18 à 8h au
mardi 23 novembre à 8h**

VOTE ÉLECTRONIQUE

Bien sûr, tout ceci peut être remis en cause si les électeurs le décident. Nous ne le souhaitons pas, mais c'est le risque assumé de la démocratie, car comme le disait W. Churchill : « *La démocratie est le pire des systèmes, après tous les autres.* ». Par conséquent, nous invitons chaque électeur à bien prendre connaissance des différents programmes et de participer aux débats organisés pendant la campagne électorale pour mesurer les enjeux et choisir le projet ayant le plus d'intérêt.

Concrètement, les électrices et les électeurs sont appelés à voter par internet sur un site dédié et sécurisé. Le vote sera ouvert du 18 novembre à 8h au 23 novembre à 8h. Le vote par correspondance sera également possible avec une date limite le 10 novembre, le cachet de La Poste faisant foi.

EXPRESSION DES ORGANISATIONS SYNDICALES

CGT



ÉLECTIONS CMCAS 2021
Les activités Sociales tout au long de la vie !
Avec la CGT, j'y tiens !

La CGT réaffirme le rôle essentiel des

lieux de proximité. Vous êtes nombreux à nous faire part de l'intérêt que vous portez aux SLVies. Vous vous y rendez pour vous informer sur les vacances, les colonies, les aides solidaires « gardes d'enfants » et « d'études », ainsi que le soutien pour faire face à des problèmes de la vie. Rappelons le rôle de vos élus de CMCAS lors du séisme de Le Teil qui ont apporté de l'aide aux sinistrés (financier et logistique). Oui, la crise sanitaire nous a conforté sur l'importance de la proximité. Le réseau solidaire en est l'exemple : un grand nombre d'appels téléphoniques en faveur des personnes âgées ou isolées ont été effectués pour maintenir le lien social pendant le confinement.

Les élus CGT ont œuvré et se sont adaptés, afin de continuer à proposer, quand le contexte le permettait, des activités pour les enfants, les familles, pour l'ensemble des bénéficiaires.

Les élus CGT continueront à monter des projets, à les promouvoir.

Des projets plébiscités chaque année et qui répondent à votre demande quel que soit votre âge, votre situation familiale. Pour exemple :

Jeunesse : de nombreux départs en colo et forte participation des 6/12ans aux activités de proximité (petits mercredis, spectacles de Noël, 1300 livres offerts aux enfants ...).

Famille : séjours et journées familiales (ski, vélo rail, fête de Grignan...), billetterie et médiathèque à disposition des bénéficiaires, ...

Sport : participation aux licences sportives pour les jeunes et activités sportives avec l'ASGE : Golf, tennis, pétanque, foot, ski, voile radio amateur...

Solidarité : de nombreuses aides votées en faveur des bénéficiaires, dons (SPF, téléthon...)

Jeunes agents : Participation au festival SOULAC, Activités sport extrême ...

Nous avons pu maintenir nos ambitions, grâce au rapport de force et aux négociations sur le mode de financement menés, par la CGT seule avec les agents, contre le gouvernement et les employeurs.

Pour pérenniser vos Activités Sociales tout au long de la vie, participez aux élections de votre CMCAS du 18 NOVEMBRE au 22 NOVEMBRE 2021

Je vote CGT.

*Votre délégation
 CGT au conseil d'administration
 de la CMCAS de Valence*

CFE-CGC



Comme tous les 4 ans, vous allez être amenés à renouveler les administrateurs de la CMCAS de Valence entre le 18 et 23 novembre

prochains.

L'alliance CFE-UNSA Energies sera présente avec une liste de candidat(e)s, salarié(e)s de diverses entreprises, retraité(e)s, de nos 2 départements Ardèche et Drôme. Des militant(e)s à votre service, vous les bénéficiaires de la Cmcas de Valence, pour concrétiser vos attentes !

Saviez-vous ce que proposent d'autres Cmcas ?

A Lyon, l'alliance CFE UNSA Énergies (qui partage la gestion de cette CMCAS avec une autre organisation syndicale proche de ses valeurs) donne la possibilité à ses 21.000 bénéficiaires de disposer de chèques vacances, sous la seule condition de n'être pas partis en institution CCAS dans l'année précédant la demande de chèques-vacances.

Chaque année, c'est 250 € de chèques-vacances qui est mis à disposition de chaque famille qui ne paye en

retour que 75 à 175 €, en fonction de son coefficient social (soit une aide vacances de 175 à 75 €) !

A Thionville, l'alliance CFE UNSA Énergies (qui préside la CMCAS !), propose aussi le chèque vacances ... pour tous ! **Même les plus hauts coefficients sociaux en disposent : pour 600 € de chèques vacances achetés, l'aide de la Cmcas est de 146 € !**

Toujours dans l'esprit de n'exclure personne, cette Cmcas propose le chèque Loisirs-Culture d'un montant annuel de 50 € (net)... sans la notion du coefficient social !

D'autre part, cette Cmcas développe beaucoup de partenariats afin d'obtenir des tarifs négociés pour les électriciens et gaziers ! C'est aussi un moyen d'améliorer le pouvoir d'achat des bénéficiaires.

ALORS POURQUOI cela ne serait pas aussi possible à la Cmcas de Valence ? Il est possible de faire Plus et pour Tous ! Vous avez le pouvoir de changer les choses !

Vos Administrateurs de l'Alliance CFE-UNSA Energies à la CMCAS de Valence :
 Pascal LE MAISTRE (CNPE Cruas-Meysses),
 Brigitte ALLEGRI (CNPE Tricastin)
 Salvador CARINENA (Dir. Achats Donzère)
 Patrick ARNAUD (Retraité),
 Claude REVERCHON (Retraité)

CFDT



LA CFDT INVENTE « LE COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITÉS SOCIALES (CPAS) »

Actifs et retraités des IEG, bientôt pour vous, parce que vous avez des envies différentes, grâce à la CFDT vous serez enfin libres de choisir vos Activités Sociales.

Enfin des Activités Sociales qui vous ressemblent !

Avec CMONPASS, vous choisissez librement vos activités : vos week-ends, vos vacances en famille, vos colos, vos loisirs sportifs et culturels, votre billetterie que ce soit avec la CMCAS, la CCAS ou un prestataire.

Les dispositifs d'aides, notamment pour le handicap, le maintien à domicile, la dépendance, la maladie sont maintenus et renforcés de même que les actions locales d'aides aux familles.

La CFDT baissera la cotisation CSMR (Couverture Supplémentaire Maladie des Retraités) tout en améliorant les garanties. Une participation financière aux différentes surcomplémentaires mutualistes sera possible.

En votant CFDT, vous permettrez à chacune et chacun de bénéficier enfin des Activités Sociales. Avec CMONPASS, la CFDT propose à chaque bénéficiaire une dotation.

FO



VOTRE CMCAS DOIT CHANGER...

Les choix de la Direction de la CCAS depuis des années ont eu pour conséquence d'engloutir les financements dans des frais de gestion inadéquats. Vacances, activités sportives et culturelles, restauration méridienne, actions sanitaires et sociales font partie des éléments que les employeurs financent mais qui ne profitent qu'à très peu d'entre vous, agents actifs et pensionnés. Tout cela doit changer

Pour FO Énergie et Mines, il est temps de vous donner la possibilité de bénéficier pleinement de votre salaire différé en arrêtant cette gestion inadéquate.

Pour cela, Il est nécessaire d'optimiser le parc immobilier, les moyens logistiques, les frais de fonctionnements et les frais de personnels.

Il est également indispensable de développer les chèques vacances, les chèques sport et de faire évoluer les prestations proposées.

Vous avez prochainement les moyens de changer votre CMCAS! Vous pouvez compter pour cela sur vos représentants FO Énergie et Mines !